



CONSTRUCTION de maison locative pour ses enfants

Par **rehad**, le **01/03/2015** à **17:10**

Bonjour,

Je souhaite construire une maison pour y loger ma fille son mari et ses enfants, quel loyer puis-je lui demander(le loyer moyen pratiqué dans la région par exemple) puis-je me défiscaliser en plus de mon prêt d'une cuisine intégrée etc afin d'être en règle avec le fisc et que cela ne puis m' être préjudiciable.

Merci de m'éclairer et pour votre aide

Rehad

Par **cocotte1003**, le **01/03/2015** à **18:22**

Bonjour, vous demandez le loyer que vous souhaitez mais votre fille n'aura pas droit aux allocations logement. La plus part des dispositifs de défiscalisation ne peuvent se faire en jouant aux enfants. Voyez bien avec le fisc et la caf, cordialement